



LE COMITÉ SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

22 FÉVRIER 2021
A 18 HEURES 30

Au siège du SIMAJE
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

I - DÉCISIONS PRÉSIDENT

1 - Décisions du Président et du Bureau

II - FINANCES

2 - Budget Primitif 2021

3 - Contributions définitives 2020 - Contributions provisoires 2021

4 - Contributions et subventions versées à différents organismes

III - SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

5 - Convention de partenariat - Création d'une salle des mathématiques entre l'Education nationale, le Syndicat intercommunal multi-accueils jeunesse et écoles (SIMAJE) et le Réseau CANOPE

Le Président,

Thierry LAVIT